

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept décembre, le conseil municipal de la commune de Montcuq en Quercy Blanc s'est réuni à dix neuf heures trente en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LALABARDE Alain.

Date de la convocation du conseil municipal : 1^{er} décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice :23

Présents : M. ARNAL Jérôme, M. BARRES Roland, M. CAUMON Patrice, Mme DEMON Valérie, M. DOCHE Patrick, Mme FICAT Isabelle, M. LAFAGE Edith, M. LAGARD Ludovic, M. LALABARDE Alain, M. LAPLANCHE Adrien, M. LAPEZE Yannick, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme MATHIERE Stéphanie, M. MEYNEN Olivier, M. MURET Jean-Luc, Mme RECHE Arianne, M. ROUX Bernard, Mme SABEL Marie-José, Mme SAURAT Anna, Mme SAURT Dominique.

Excusée Mme BERTHOLET-FRAUNIE Camille qui donne son pouvoir à. Alain LALABARDE.

La séance est ouverte par M. ALAIN LALABARDE, Maire.
Arianne RECHE est désignée secrétaire de séance.

Compte-rendu du 9 novembre 2021, approuvé.
Procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2021, approuvé.

1° - VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER.

Vente de l'ancien garage Rouquette au tailleur de pierres de Couvignac.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

2° - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°5

Quelques détails :

Proposition d'extension du parking de la tour pour 15 places en épis pour éviter de trop prendre sur la partie enherbée. Il reste de la DETR Cœur de village (50 000€) qui peut servir pour les travaux qui devront être terminés et payés pour le mois de mars 2022, sinon cette somme est perdue. La mairie a un devis d'un montant de 30 000€. C'est la société Marcouly qui effectuera le travail pour que ça rentre dans la continuité des travaux. Prévoir des plots amovibles pour délimiter l'espace parking car il n'y aura pas de bordure pour garder l'esplanade. Le sens des épis sera celui proposé dans le devis.

Il n'est pas possible d'utiliser cette somme pour le terrain de basket car il est hors zone Cœur de village.

Il est demandé pour raison de sécurité de prévoir un trottoir côté gauche pour accéder au parking et aller jusqu'au lavoir. Le timing est trop court pour effectuer les travaux et le budget un peu plus important. Ce projet est à garder en réserve.

Sinon il y a une autre solution, demander de proroger la DETR d'un an. Demander à la société Marcouly un devis pour des bordures et un enrobé (moins onéreux) afin de prévoir une ligne budgétaire sur le budget prévisionnel 2022.

Capital emprunts : l'emprunt a été remboursé avant la fin du crédit, suite à la réception des subventions. Donc nous remboursement plus tôt que prévu.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

3 ° CREATION D'UN EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

M.QUEBRE Yohan a été embauché pour faire un « tuilage » avec M. CANIES Alain qui devait partir à la retraite. N'ayant pas tous ses trimestres, M. CANIES reporte son départ à la retraite de 2/3 ans. M. QUEBRE est un très bon agent que la mairie souhaite garder. Il s'entend bien avec l'équipe, c'est un agent discret, autonome, sapeur-pompier volontaire à Montcuq et avec tous les permis de conduire. Dans un premier temps, il remplacera M. RACLOT Christopher qui est en congé parental, ensuite un contrat d'un an lui sera proposé d'une durée de 31 heures par semaine. En complément il effectue le portage des repas pour la communauté de communes ce qui lui complète son emploi en temps plein. En contrepartie il n'y aura pas de recrutement d'emploi saisonnier en 2022 pour les agents municipaux.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

4 ° TARIFS GARDERIE

Certains parents, de manière récurrente, viennent chercher leurs enfants au-delà de l'heure de fermeture de la garderie, ce qui retarde le départ des personnels et génère des heures supplémentaires. Cela va de 5 minutes à 15 minutes maximum, mais c'est récurrent. Un courrier a été envoyé à tous les parents, sauf cas exceptionnel, un forfait de 10€ sera facturé à chaque dépassement d'horaire. Pour information depuis le courrier, il y a moins de débordement.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

5 ° DEMANDE DE DETR

Finalisation de la plaque d'orientation de la tour prochainement par la commission tourisme.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

La prochaine réunion publique est décalée au 11 janvier 2022 à 20h00 dans la salle du conseil au lieu du 3.

La séance est levée à 21h20

La secrétaire

Arianne RECHE